

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2012

COMPTE RENDU

L'an deux mille douze,

et le Jeudi 10 Mai à 18 H 05, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, FERRARI, TRANCHAND, COLSON, GAMBI, DEROT, CAMBON, FAURE, REVERTE, TRAMONTIN, BREMAUD, KEHIHA, MASSON, CELSE, BOUCHAUD, ROMAN, MULTEDO-WALTHER, PRETOT, TORKMANI, FONDI, ZAJAC, LANDAIS, WORMES, ARAGNEAU, GREFF, MAYOR, CISELLO, GRIMALDI, MAINIER.

Absents excusés:

M. CASADO, Adjoint au Maire, procuration à M. FERRARI
M. ZOPPIS, Adjoint au Maire, procuration à Mme MASSON
M. FRANCOIS, Conseiller Municipal, procuration à M. BOUCHAUD
Mme QUET, Conseillère Municipale, procuration à Mme PRETOT
M. GARCIA, Conseiller Municipal, procuration à Mme JOULIA
M. EINAUDI, Conseiller Municipal, procuration à M. COLSON
M. BERMUDEZ, Conseiller Municipal, procuration à Mme TRANCHAND
Mme GINIES, Conseillère Municipale, procuration à Mme MULTEDO-WALTHER

Absent :

M. GOUIN, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H 05. Madame ROMAN, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

•Départ de Monsieur le Sous-Préfet d'Istres

Monsieur le Maire annonce le départ de Monsieur REUTER, Sous-Préfet d'Istres depuis Janvier 2009, et souhaite la bienvenue à Monsieur BABRE, son successeur qui prendra ses fonctions le 22 Mai prochain.

•Forains

Monsieur le Maire a rappelé l'installation illégale des forains sur le parking Sainte Catherine, pour la fête du Muguet du 21 Avril au 15 Mai.

En effet, compte tenu des travaux multiples dans la ville et afin de permettre aux administrés de stationner, Monsieur le Maire a souhaité l'installation de la fête foraine à proximité du Stade Audibert.

Les forains ont refusé cette proposition et ont occupé le domaine public sans autorisation, ce qui a condamné le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence qui a ordonné leur expulsion.

B – Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 Mars 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C- Décisions valant délibérations

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 15 Mars au 12 Avril 2012, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23

FINANCES

1 – Décision Modificative N° 1 / 2012 du Budget Annexe des Parkings Souterrains

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Cession des biens mobiliers – Budget Annexe des Parkings Souterrains - Exercice 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Vote de subventions au profit d'associations pour l'exercice 2012

Les Amis de Beauvoir 2 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Les Areneros 1 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'étang nouveau 1 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Société de Pêche de Baussenq (exceptionnelle) 1 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Trial Objectif 1 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Inchinanane Mon Village 1 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Synapse 350 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Basket (exceptionnelle) 5 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLINE 1 000 €

- POUR : 37 voix (Liste Le grand Istres, Liste Istres avec vous, Liste Le courage du changement, Madame Annick Mainier)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

CIQ du GROS CHENE (exceptionnelle) 600 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 4 – Vote de subventions pour frais de déplacement aux championnats de France et plus au profit d'associations - Exercice 2012**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 5 – Mandats spéciaux**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 6 – Remise gracieuse de dette – budget principal – exercice 2012 (restauration scolaire et crèche)**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 7 – Remise gracieuse de dette – Budget principal – Exercice 2012 (restauration scolaire)**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 8 – Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) - Actualisation**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 9 – Garantie d'emprunt - Ouest Provence habitat - Opération de réhabilitation de 222 logements "Le Préapou" - allée du Galoubet - ISTRES**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 10 – Convention de réservation de logements - "Le Passage de la Ferrage - Clos du Pébro" - 13800 ISTRES**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 11 – exonération des droits de place pour la fête du Muguet du 21 Avril au 15 Mai 2012**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 12 – Tarifs 2012 de la taxe locale sur la publicité**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 13 – Tarifs restauration scolaire 2012-2013**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 14 – Carte sportive, été 2012 - Additif**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 15 – CUCS 2012 - participation au financement de projets retenus dans le cadre du CUCS**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

16 – Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône relative aux travaux de sécurité et d'accessibilité à la chapelle Saint-Sulpice

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône relative au festival les Nuits d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur relative au festival Les Nuits d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Convention cadre entre Ouest Provence et la Commune d'Istres relative à la mise en place d'un partenariat avec les services de compétence communale accueillant des publics jeunes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

20 – Périmètres Scolaires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Magic Mirrors - Tarif de location de l'espace bar / restauration pour les soirées des 25 et 26 mai, ainsi que les 22 et 30 Juin 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Fête de la Saint Jean 2012 - Tarif d'occupation du Domaine Public spécifique au Marché Médiéval

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Tarif de la location de la Buvette du Palio destinée à la vente de boissons dans le cadre de la Feria du 15, 16 et 17 juin 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Feria 2012 - Tarifs des locations de tentes pour les bodegas et les stands

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Fixation des prix dans le cadre de l'élection de Miss Istres le 6 juillet 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Fêtes d'Istres - Fixation du montant des prix dans le cadre de l'animation prévue le 5 août 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

27 – Fêtes d'Istres 2012 - Fixation du montant des tarifs des repas de l'aïoli, du 6 août 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – Salon des Vins et de la Gastronomie 2012 - Tarifs des stands pour les exposants et des différentes billetteries des 9, 10 et 11 novembre 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

29 – Création de postes à temps non complet

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Actualisation de l'indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

31 – Désaffectation et déclassement d'une emprise de 56a 80ca à détacher du domaine (lieudit Prignan)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

32 – Désaffectation et déclassement d'une emprise de 2a 87ca à détacher du domaine (chemin du Massacre)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

33 – Désaffectation et déclassement d'une emprise de 3a 19ca à détacher du domaine public (Entressen)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Désaffectation et déclassement d'une emprise de 1a 45ca à détacher du domaine (avenue Félix GOUIN)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Acquisition onéreuse d'une bande de terrain de 17 m² à détacher de la parcelle cadastrée section BV N° 341 sise Chemin de Saint-Jean

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Acquisition onéreuse d'une bande de terrain de 103 m² à détacher de la parcelle cadastrée section BV N° 195 sise Chemin de Saint-Jean

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

37 – Mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés du SAN Ouest Provence (délibération du S.A.N. Ouest Provence n° 43/12 du 22/03/12)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

38 – Application de l'article L.5333-3 du Code Général des Collectivités Territoriales - Avis sur permis de construire de plus de trente logements (ancien stade Bardin)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADDITIF

• Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 10 Mai 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

39 – Application de l'article L.5333 du Code Général des Collectivités Territoriales - Avis sur permis de construire de plus de trente logements - Permis de construire réréfencé n°013 047 12 G0034

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Déclassement d'une emprise de 1a 80ca à détacher du Domaine Public Communal Square des Boucassons.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Déclassement d'une emprise de 4a 50ca à détacher du Domaine Public Communal Esplanade Charles de Gaulle.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

42 – Réitération par acte authentique de la convention sous seing privé du 30 mars 2012 conclue entre la Commune d'Istres et EDF EN.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

43 – Constitution d'une servitude de passage et de tréfonds au profit de Réseaux de Transports d'Electricité sur une propriété communale cadastrée section D N° 1035.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

44 – Modification de la délibération n°385/11 du 8 décembre 2011 relative à la cession onéreuse de la parcelle cadastrée section DC n°2(p) au profit du SAN Ouest Provence.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

45 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à l'aménagement du quai de l'olivier et de ses alentours – quartier du Castellan

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

46 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réhabilitation du Hall de l'Espace 233 Inventaire N° 96S71C0021318N00364

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

47 – Dénomination de la voie desservant l'Impasse sur le Chemin de la Manne

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Convention de réservation de logements - Réhabilitation de 222 logements - "Le Prépaou" - Allée du Galoubet - 13800 ISTRES

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 50.

Fait à ISTRES le 11 Mai 2012



Le Maire d'Istres,
Vice-Président de Ouest Provence,

François BERNARDINI